

Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN

Cahiers Internationaux de Sociolinguistique 25 (2) 2024 : 125-135

Contextes pragmatiques et contextes formalistes. Une perspective socio-anthropologique

Introduction. Contextes de proximité

Les sciences sociales empiriques (histoire, science politique, sociologie, anthropologie) partagent une même épistémologie (Passeron 2006). Ce sont des sciences historiques, non nomologiques, fondées sur la plausibilité plutôt que sur la falsifiabilité. Leurs interprétations et leurs théories reposent sur des enquêtes menées sur des « réels de référence » (fragments d'espace/temps sociaux : Olivier de Sardan, 2008). De ce fait, elles sont toutes constituées d'un mélange de contextualisation (ancrage dans le réel de référence) et de décontextualisation (montée en généralité), mais dans des styles et des proportions très différentes. Et surtout les deux types de méthodes sur lesquelles elles reposent les distinguent nettement à cet égard.

Les méthodes d'enquête *quantitatives* sont basées sur la *décontextualisation* des pratiques ou des discours à travers leur chiffrage et les agrégations que celui-ci permet, leur traitement statistique et leur mise en pourcentage, leur transformation en variables mesurables, ce qui a l'avantage considérable de permettre des comparaisons de vaste ampleur sous forme de classements ou de taux, et de fournir de la « représentativité » (un échantillon restreint valant pour une population bien plus nombreuse). Cette capacité d'étalonnage explique le succès considérable des indicateurs quantifiés dans le monde de la décision (politique, économique, sociale) et dans celui des médias. Mais il ne reste en quelque sorte rien des espaces sociaux concrets où se situaient les enquêtés initiaux. La fabrique des chiffres entraîne inéluctablement la disparition des contextes.

Les méthodes d'enquête *qualitatives* sont au contraire du côté des contextes. Long (1992) les définissait comme « centrées sur l'acteur » (*actor-centered*). Plus précisément elles étudient les *acteurs en contexte*. Dans cette perspective, elles tentent simultanément : (a) de restituer les pratiques et les représentations des acteurs sociaux au sein de leurs contextes de vie, de loisir ou de travail (description) ; et (b) d'analyser au sein de ces contextes des processus, des régulations, des codes, des stratégies, des mécanismes, des logiques, des relations, des normes (interprétation). Ces méthodes qualitatives ont été une première fois « découvertes » par des ethnologues occidentaux étudiant des sociétés dites « traditionnelles » (et pour eux exotiques)¹, et une seconde fois en sociologie par l'école de Chicago étudiant les modernités américaines (Chapoulié, 2001). J'utilise souvent le terme « socio-anthropologie » pour rappeler ce double héritage. Mais on peut aussi y ajouter la contribution de l'histoire, avec la *micro-storia* italienne (Ginzburg, 1981 et Lévi 1991).

Contexte est évidemment un terme polysémique. Trois parmi les cinq définitions que le Larousse donne de ce mot concernent la linguistique, une l'informatique, et une seule le contexte social ou historique (dans le sens vague de contexte d'une action ou d'un événement). Il nous faut donc des définitions plus précises et plus opératoires. Différentes notions proches ou analogues ont été utilisées au sein des sciences sociales : « cadre d'action » (Goffman 1991), « situation » (dans les sciences de la gestion), « environnement » (sciences de la santé) ou « milieu » (en géographie humaine). En fait, on peut dire que l'usage du terme « contexte » en sciences sociales oscille entre deux pôles, une définition réaliste circonscrite et une définition formaliste à géométrie variable.

Pour la socio-anthropologie, les contextes relèvent principalement du premier pôle et peuvent être approximativement définis par des *interactions de proximité*. On pourrait aussi parler d'un environnement social partagé par les acteurs étudiés. La *proximité*, qui est loin d'être réduite à la proximité physique, et qui peut être vicinale, familiale, amicale, professionnelle, associative, militante, sportive, réticulaire etc., et les *interactions*, directes, mais aussi indirectes ou à distance (de trafic, de service, d'allégeance, de solidarité, de conflits, etc.) sont les deux grandes caractéristiques de cette définition des contextes, qu'on pourrait appeler « réaliste » : les contextes de proximité et d'interaction existent pour chacun

¹ La paternité en est attribuée à Bronislaw Malinowski à propos de sociétés mélanésiennes et à Franz Boas à propos de tribus indiennes nord-américaines.

d'entre nous, je les ai rencontrés. Ce ne sont pas de pures abstractions de recherche, de purs artefacts, même si le chercheur intervient évidemment dans leur choix, dans la délimitation de leurs périmètres, ou dans la sélection des propriétés qui l'intéressent.

Bien sûr, les contextes de proximité se situent à tous les niveaux des hiérarchies sociales et institutionnelles (cela a déjà été souligné par Latour 1989) et ne reflètent pas seulement un espace local (et encore moins un espace « traditionnel », comme c'était le cas dans l'ethnologie ancienne) : un bidonville de Dakar, un club de rugby des Pyrénées orientales, un *open space* de La Défense, une usine canadienne, un département de la Banque mondiale, et même un groupe Whatsapp.

1. Ingénierie sociale. L'épreuve des contextes et les contextes structurels

Les contextes doivent donc toujours être spécifiés. On peut néanmoins identifier des familles de contextes similaires, permettant de procéder à des opérations comparatistes rigoureuses. C'est le cas des recherches que le LASDEL² a menées en Afrique depuis plus de 20 ans sur les projets de développement, les interventions humanitaires, les politiques publiques et plus généralement toutes les interventions planifiées d'ingénierie sociale, autrement dit ayant pour objectif d'introduire des changements dans les comportements et/ou les organisations. Tout programme d'ingénierie sociale passe par deux grandes étapes : la mise en forme (mise sur agenda, élaboration, décision) et la mise en œuvre (*implementation*). C'est cette dernière étape qui a été l'objet des études du LASDEL. Les « contextes de mise en œuvre » constituent en effet un niveau stratégique dans l'étude de l'ingénierie sociale. Il s'agit des espaces sociaux où des interventions planifiées sont déployées sur le terrain, autrement dit où prennent place les interactions entre les destinataires (ou bénéficiaires) de l'intervention et les agents chargés de l'implémenter. Toute intervention, planifiée au loin par des experts et des décideurs internationaux et nationaux, se trouve alors soumise à la redoutable « épreuve des contextes », à l'issue toujours imprévisible, et où elle est souvent mise en difficulté. Les multiples acteurs impliqués par la mise en œuvre ont en effet leurs propres logiques, leurs propres stratégies, leurs normes pratiques, leurs routines, leurs perceptions, loin parfois des objectifs de l'intervention, et très loin des contextes où évoluent ceux qui ont conçu et mis en

² Le LASDEL est un laboratoire de socio-anthropologie nigérien et béninois ; cf. www.lasdel.net

forme l'intervention. Ce que deviennent un projet de développement ou une politique publique sur le terrain (dans les contextes de mise en œuvre) n'est jamais identique à ce qui avait été défini sur le papier (dans les contextes d'élaboration ou de décision). Ils subissent des écarts (*implementation gaps*), leurs règles du jeu définies à l'avance sont plus ou moins contournées, démembrées, transformées.

Néanmoins les concepteurs d'une intervention (sociale, politique, économique, culturelle, humanitaire) ne sont pas insensibles aux contextes. Les experts en ingénierie sociale affirment toujours avoir analysé les contextes, et en avoir fait cas dans leurs projets. Mais de quels contextes parlent-ils ? En fait, il ne s'agit pas du tout des contextes de proximité et des interactions entre acteurs. « Pour les experts en modèles voyageurs³, le contexte de mise en œuvre se réduit pour l'essentiel à deux dimensions, qui sont toutes deux d'ordre structurel : d'une part des facteurs institutionnels, d'autre part des variables quantitatives. Les facteurs institutionnels englobent le cadre légal, les orientations politiques officielles, les accords et conventions de partenariat, les organigrammes, les procédures comptables, les plans de développement, les compétences exprimées dans des CV. Quant aux variables quantitatives, la plupart sont de type économique ou socio-démographique (taux, indices et autres indicateurs relatifs aux revenus, au seuil de pauvreté, à la scolarité, à la mortalité, à la fréquentation des services publics, au PIB, à l'IDH, etc.). Quant certaines variables se réfèrent aux perceptions des acteurs concernés, elles relèvent de sondages par questionnaires, ou d'échelles d'appréciation (notation de 1 à 5 par exemple), autrement dit elles quantifient le qualitatif (toujours de façon contestable et souvent de façon arbitraire). » (Olivier de Sardan, 2021 : 55-56).

Pour les experts internationaux ou nationaux les contextes sont donc des *contextes structurels*, abstraits et formels. La formalisation bureaucratique (Hibou 2012) est d'ailleurs une caractéristique fondamentale du monde de l'ingénierie sociale en général et de l'industrie du développement en particulier, et elle repose en grande partie sur des batteries d'indicateurs quantifiés.

³ Nous appelons « modèle voyageur » les programmes, projets, protocoles et politiques publiques standardisés exportés dans un grand nombre de pays du Sud par les institutions de développement.

2. Agencéité et contextes pragmatiques

Les contextes structurels sont donc très différents des contextes de proximité, c'est-à-dire des contextes vécus par les acteurs eux-mêmes, où ceux-ci déploient leur « agencéité » (*agency*). *Agency* est un concept dont la paternité revient au sociologue anglais Giddens (1987)⁴, qui postule que tout acteur social, quelles que soient les contraintes qui pèsent sur lui, a toujours des capacités d'agir, une marge de manœuvre, aussi petite soit-elle (nous ne sommes pas loin de la « capacité » définie par Sen 2000). Tout acteur social, quelle que soit sa position sociale, détient aussi des compétences, même si elles ne sont pas toujours reconnues ou légitimes (on peut évoquer ici les savoirs d'usage ou les expertises du quotidien Sennett, 2009 et Sintomer, 2008).

L'agencéité, parfois appelée agentivité (Lemieux 2018), totalement absente des contextes structurels, constitue par contre la propriété fondamentale des contextes de proximité, qu'on peut appeler pour cette raison *contextes pragmatiques*, pour sortir d'une métaphore spatiale qui peut introduire de la confusion. Ce sont des contextes pragmatiques parce qu'ils constituent des périmètres d'action, de tactique, de choix personnel, de stratégie, de routines, de jeux d'acteurs : autrement dit des périmètres d'agencéité. L'adjectif « pragmatique » insiste sur cette propriété centrale des contextes de proximité, en particulier lorsqu'il s'agit de contextes de mise en œuvre de programmes d'ingénierie sociale : les acteurs réagissent toujours « à leur façon » face à une intervention planifiée les concernant, et leurs réactions sont largement déterminées par leurs relations de proximité (et non par une obéissance à des règles du jeu imposées de l'extérieur).

Cette agencéité ne signifie pas une totale liberté d'action, elle s'exerce nécessairement dans des champs d'interactions sociales concrètes, autrement dit dans des espaces relationnels nettement définis. L'agencéité est toujours encadrée, sous contraintes. Parmi ces contraintes, les contextes pragmatiques jouent un rôle majeur. Il s'agit tout d'abord du regard des proches et de la pression latente (et parfois explicite) des acteurs avec lesquels chacun coexiste ou entre en interactions directes ou indirectes. Il s'agit aussi des répertoires normatifs disponibles dans un contexte de proximité donné, qui limitent considérablement le champ des actions envisageables ou possibles, dans la vie au travail comme dans la vie hors travail, où chacun

⁴ *Agency* est parfois traduit par « agentivité » (Lemieux, 2018).

trace son chemin entre des normes officielles (le plus souvent externes), des normes sociales (le plus souvent locales) et des normes pratiques (le plus souvent professionnelles)⁵. Les contextes pragmatiques « englobent donc un vaste espace d’investigation empirique pour le chercheur en sciences sociales : les routines quotidiennes, le regard des proches, les relations de pouvoir, les jeux d’influence, les stratégies opportunistes, les cultures professionnelles et organisationnelles, le style de management, les changements de rôle, les trucs, débrouillardises et combines du travail, les solidarités et les antagonismes, les logiques sociales... » (Olivier de Sardan, 2021 : 57).

Les contextes structurels ne peuvent pas pour autant être ignorés. Mais ils sont en arrière-plan. Ils définissent eux aussi des contraintes, mais des contraintes externes, qui interviennent sur les actions et interactions par le truchement des contextes pragmatiques. Ils constituent en quelque sorte un « fond de carte », un environnement. Par exemple les contraintes liées aux ressources, couramment exprimées par le langage des variables (*cf.* revenu annuel) permettent de classer les individus dans des catégories socio-économiques ou des classes sociales. Les revenus disponibles sont bien sûr une contrainte forte pour les acteurs. Mais l’usage de ces ressources est médiatisé et encadré par les relations de proximité. L’appartenance d’un acteur à une catégorie socio-économique donnée ne permet en rien de prédire ses réactions face à un projet de développement que l’UNICEF va mettre en œuvre dans son village, alors que la connaissance approfondie du contexte pragmatique de ce village peut fournir des indications plausibles.

Bien évidemment, les méthodes qualitatives sont les mieux appropriées pour décrire les contextes pragmatiques. Il faut « être là » (« *being there* » était un principe fondamental de l’anthropologie britannique classique, beaucoup plus exigeante que l’anthropologie française en matière de « terrain »), combiner observations et conversations, entretenir des rapports de familiarité avec les acteurs concernés, mener de façon détaillée des études de cas. Par exemple, seules ces méthodes permettent de documenter les effets inattendus que les contextes pragmatiques engendrent dans la mise en œuvre d’une politique publique (les indicateurs quantitatifs sont ciblés sur les effets attendus).

⁵ Sur les normes pratiques, *cf.* Olivier de Sardan, 2021, partie 2.

3. Les contextes formalistes

La distinction entre contexte structurel et contexte de proximité/pragmatique a émergé à partir des recherches empiriques du LASDEL sur ce que deviennent les projets de développement et les politiques publiques à leur arrivée dans des villages ou des villes du Sahel ouest africain. Mais elle est opératoire bien au-delà de ce thème particulier de recherche, et permet d'éclairer les différents rapports que les sciences sociales, quels que soient leurs objets empiriques, entretiennent avec le concept de « contexte ».

La conception structurelle des contextes n'est en effet pas seulement celle des experts et des décideurs en matière de politiques publiques. Elle est aussi partagée, avec diverses nuances, par l'essentiel du secteur quantitatif des sciences sociales, qui est dans sa zone de confort avec le langage des variables. On glisse alors vers une analyse des contextes comme étant des variations de focales de l'observateur. Quand le chercheur zoome vers l'avant il considère des contextes (structurels) localisés, quand il élargit l'angle il se situe à un niveau régional puis national, puis continental... Il s'agit donc d'une version formaliste des contextes, par opposition à la version réaliste (qui caractérise les contextes de proximité). C'est le chercheur qui choisit la focale, donc le format de contexte structurel qui l'intéresse, micro, méso, macro.

Mais cette acception en quelque sorte géographique des contextes, basée sur des changements d'échelle, à géométrie variable, s'étend même au-delà des méthodes quantitatives, avec lesquelles elle a des affinités électives, et elle devient parfois un énoncé épistémologique (Lahire, 1996). Elle autorise des énoncés qualitatifs, mais eux aussi décontextualisés (en rupture radicale avec les contextes de proximité), reposant non plus sur des chiffres mais sur des artefacts conceptuels particulièrement abstraits (par exemple « structure » ou « culture ») sur lesquels se déploient des comparaisons à haute généralité dont le socle empirique est d'autant plus faible. Il peut s'agir de structures politiques (Scott), de structures symboliques (Lévi-Strauss), de structures culturelles (Dumont). Le terme de « structure », souvent énigmatique et toujours doté de contenus différents, est alors le produit non pas d'agrégations quantifiées mais d'agrégations conceptuelles qui, comme les premières, peuvent être projetées sur des contextes structurels de toutes dimensions, y compris à très grande échelle, échappant le plus souvent, grâce à ce saut sans filet vers l'abstraction (ou

l'hyper-abstraction), à toute rigueur empirique. Opposer les sociétés du don aux sociétés marchandes, les sociétés holistes aux sociétés individualistes ne repose en aucune façon sur une montée progressive en généralité empiriquement contrôlée. Il s'agit plutôt d'illustrer une thèse à longue portée, en général fondée sur la généralisation abusive d'un cas particulier, en prélevant ici ou là des exemples positifs pour appuyer la démonstration, et en excluant toute prise en considération de contre-exemples éventuels. Clastres a ainsi généralisé le cas qu'il avait étudié (une tribu d'Indiens amazoniens) comme paradigmatique de toutes les sociétés indiennes, elles-mêmes paradigmatiques de toutes les sociétés non étatiques, elles-mêmes caractérisées comme étant toutes hostiles à tout État (Clastres, 1978).

4. L'actualité des contextes pragmatiques

Alors qu'on pourrait caractériser l'anthropologie comme étant par excellence la « science des contextes », ou « des acteurs en contexte », on voit que la tentation de se libérer totalement des contextes de proximité existe en son sein. Inversement la sociologie peut prendre ces derniers beaucoup plus au sérieux.

Ainsi, avec un autre vocabulaire, des sociologues pionniers et aujourd'hui quelque peu oubliés, Katz et Lazarsfeld (1955), utilisant en outre des méthodes quantitatives, ont souligné il y a plus de 80 ans l'importance décisive des contextes de proximité à une époque où pourtant la mondialisation moderne était déjà en marche rapide. Ils ont en effet démontré que les mass media n'ont pas véritablement d'influence directe sur les acteurs sociaux, car ce sont les proches (l'entourage) qui « filtrent » les informations des mass media et structurent de fait les opinions. Plus tard, un sociologue rural, Darré (1986), qui a utilisé l'analyse de réseaux pour étudier la diffusion d'innovations auprès des agriculteurs français, a prouvé que l'adoption ou non d'une innovation dépendait essentiellement de son évaluation par les réseaux locaux d'interconnaissance entre agriculteurs, et non des discours et démonstrations des vulgarisateurs agricoles ou des stratégies de promotions des entreprises fournissant du matériel, des techniques ou des intrants. Dans les deux cas, c'est l'entourage qui s'avère décisif, comme il l'est pour comprendre les échecs des « modèles voyageurs » en ingénierie sociale, et les *implementation gaps* des politiques publiques. Car l'entourage est fait d'acteurs sociaux en interaction, de réseaux de proximité multiples, de représentations sociales croisées

ou convergentes qui se confrontent, de stratégies de pouvoir, de routines partagées. C'est un espace d'agencéité.

Les contextes de proximité n'ont donc rien perdu de leur importance à l'époque de la globalisation. Oublions une bonne fois les penchants exotiques de l'anthropologie (qui ne sont plus, bien heureusement, au centre de la discipline, même s'ils n'ont pas disparu), et les contextes de proximité d'antan, souvent dits « ethniques », composés de groupes de chasseurs cueilleurs, de sociétés villageoises, de structures claniques. Ne considérons que les contextes de proximité modernes, en Afrique comme en Europe, qui certes peuvent être aussi villageois ou familiaux, mais qui sont plus souvent urbains, professionnels, organisationnels, syndicaux, associatifs, ludiques, criminels, voire virtuels. Au-delà des nombreux chercheurs à travers le monde qui les ont investigués, on peut noter à leur sujet une convergence étonnante dans le paysage des sciences sociales entre deux courants très distincts tant d'un point de vue académique qu'en ce qui concerne leurs terrains respectifs, tous deux nés dans les années 1970-1980 mais encore actifs aujourd'hui (cf. le dialogue entre Friedberg, 2022 et Olivier de Sardan, 2022).

D'un côté, la sociologie française des organisations (Crozier & Friedberg 1977) s'est focalisée sur les relations de pouvoir propres aux contextes de proximité professionnels, sur la maîtrise que certains acteurs ont plus que les autres des zones d'incertitude, sur comment dans les bureaux se nouent alliances et compromis. Une voie proche a d'ailleurs été parfois suivie, toujours en France, par la sociologie des professions (Raynaut 1989) ou la sociologie des sciences (Callon 1986 et Latour 2004).

De l'autre côté, l'anthropologie euro-africaine du développement⁶ s'est penchée sur les dérives des projets de développement lorsqu'ils sont confrontés aux réalités africaines locales (Olivier de Sardan, 1995), elle s'est focalisée sur les « arènes locales » et les groupes stratégiques qui entrent en interaction (Elwert et Bierschenk, 1988) . Elle s'est peu à peu élargie aux mises en œuvre des politiques et actions publiques en Afrique (Lavigne Delville et Ayimpam, 2017) et souligné les régularités informelles ou les normes pratiques qui ont cours dans les dispensaires, les collèges, les tribunaux ou les commissariats.

⁶ Cf. le *Bulletin de l'APAD* et la revue *Anthropologie et développement* qui lui a succédé.

Mais les deux démarches convergent dans une même attention empirique portées aux logiques sociales qui s'entremêlent dans des contextes pragmatiques.

Conclusion. Des montées en généralités progressives

Toutefois la sociologie des organisations et la socio-anthropologie de l'ingénierie sociale sont toutes deux également concernées par les montées en généralité, lesquelles sont des composantes incontournables des sciences sociales, qui obligent à sortir d'un contexte pragmatique particulier.

En effet toute montée en généralité implique nécessairement une certaine décontextualisation (par rapport aux contextes de proximité) et un changement d'échelle (autrement dit de « contexte » dans le sens formaliste du terme). Mais cette décontextualisation peut être plus ou moins progressive et contrôlée. Contrairement aux spectaculaires sauts interprétatifs à hauts risques évoqués plus haut, notre choix est de privilégier les comparatismes rigoureux, prudents, et donc peu spectaculaires, fondés sur l'analyse de contextes pragmatiques proches, ayant un « air de famille », où les acteurs concernés ont des comportements relativement similaires. Par exemple, des chercheurs du LASDEL ont étudié depuis vingt ans le fonctionnement de maternités au Niger. Après avoir analysé les pratiques routinières des sage-femmes dans quelques maternités, il a été possible de repérer des constantes, des écarts convergents aux protocoles officiels. Le concept de « normes pratiques » est issu de ces observations : les sage-femmes des maternités étudiées s'écartent souvent des comportements prescrits par le ministère de la santé et par les multiples programmes internationaux mise en œuvre au Niger (et ailleurs) par des partenaires internationaux, mais elles ne s'en écartent pas de façon aléatoire. Tout se passe comme si elles suivaient d'autres normes, latentes, qui régulent informellement les routines d'une maternité « dans la vraie vie » : des « normes pratiques ». Nous avons ensuite retrouvé les mêmes normes pratiques à l'œuvre dans de nombreuses autres maternités un peu partout au Niger, quasiment sans exception (Diarra, 2015). On peut donc parler d'une « culture professionnelle » des sage-femmes au Niger, si on entend par culture professionnelle une combinaison de normes officielles et de normes pratiques empiriquement attestée (Olivier de Sardan, 2021 : 341-342). L'énoncé « culture professionnelle des sages-femmes au Niger » est une généralisation décrochée de tel ou tel contexte pragmatique particulier, elle englobe de

multiples contextes pragmatiques, mais elle se retrouve dans chacun d'eux, et garde donc une validité empirique robuste. On peut sur cette base continuer le processus de montée en généralité contrôlée, en comparant la culture professionnelle des sage-femmes au Niger avec celles qui ont cours au Burkina Faso ou au Bénin, qui semblent assez semblables. On peut même aller encore plus loin et s'interroger sur les rapprochements ou contrastes possibles avec des maternités espagnoles ou françaises.

Procéder à des comparaisons raisonnées, construire des typologies, mettre en évidence des processus de longue portée, formuler des interprétations théoriques : toutes ces opérations font partie du cahier des charges des sciences sociales, et toutes supposent de sortir de la seule description d'un contexte pragmatique, autrement de quitter la zone de sécurité de l'enquête empirique contextualisée, et d'accepter un certain degré de décontextualisation. Un des défis majeurs de notre métier consiste donc à sortir des contextes (pragmatiques) sans pour autant les perdre de vue.

Bibliographie

- CALLON, M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique* 36, 169-208.
- CHAPOULIÉ, J.M., 2001, *La tradition sociologique de Chicago*, Paris : Seuil.
- CLASTRES, P., 1978, *La société contre l'État*, Paris, Éditions de Minuit.
- CROZIER, M. et FRIEDBERG, E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- DARRÉ, J.P., 1986, « La production de connaissances dans les groupes locaux d'agriculteurs », *Agriscopes* 7, 24-36
- DIARRA, A., 2015, « Être sage-femme au Niger. Les pratiques quotidiennes d'un métier controversé », *Études et Travaux du LASDEL* 121.
- ELWERT, G., & BIERSCHENK, T., 1988, « Development aid as an intervention in dynamic systems. An introduction », *Sociologia Ruralis* 28(2-3), 99-112 ;
- FRIEDBERG, E., 2022, « L'aide au développement et conseils en management : des impasses identiques ? Commentaire de Erhard Friedberg », *Revue Internationale des Études du Développement* 248, 245-247.
- GIDDENS, A., 1987, *Social theory and modern sociology*, Stanford, Stanford University Press.
- GINZBURG, C., 1981, « La micro-histoire », *Le Débat* 17, 133-136.
- GOFFMAN, E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.
- HIBOU, B., 2012, *La bureaucratisation du monde à l'ère néo-libérale*, Paris, La Découverte.
- KATZ, E. et LAZARSFELD, F., 1955, *Personal influence. The part played by people in the flow of communications*, New-York, The Free Press.
- LAHIRE, B., 1996, « La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales* 51 (2), 381-407.
- LATOUR, B., 1989, *La science en action*, Paris : La Découverte.
- LATOUR, B., 2004, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.

- LAVIGNE DELVILLE, P. et AYIMPAM, S., 2019, « L'action publique en Afrique, entre normes pratiques, dynamiques politiques et influences externes », *Anthropologie et Développement* 48-49, 25-42.
- LEMIEUX, C., 2018, *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte.
- LEVI, G., 1991, « On micro-history », dans BURKE P., (Éd.), *New perspectives on historical writings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LONG, N., 1992, « From paradigm lost to paradigm regained? The case for an actor-oriented sociology of development », dans LONG N., et LONG A. (Éds.), *Battlefields of knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development*, London, Routledge.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain La Neuve, Academia-Bruylant.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 2022, « L'aide au développement et conseils en management : des impasses identiques ? Réponse de J.P. Olivier de Sardan à Erhard Friedberg », *Revue Internationale des Etudes du Développement* 248, 247-249.
- PASSERON, J.C., 2006, *Le raisonnement sociologique. Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- REYNAUD, J.D., 1989, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- SEN, A., 2000, *Development as freedom*, Anchor Books.
- SENNETT, R., 2009, « Nouveau capitalisme et expertise quotidienne », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 126, 13-20.
- SINTOMER, Y., 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen », *Raisons politiques* 31, 115-133.